

Charges : compétitivité diminuée pour la France ?

« La hausse du coût des emplois qualifiés risque d'affaiblir encore la compétitivité de la France », titre **Le Figaro** qui s'inquiète que la baisse des allègements de charge envisagée creuse l'écart avec les pays voisins. La différence se fait particulièrement sur les hauts salaires, confirme une nouvelle étude publiée aujourd'hui par la fédération Syntec en lien avec Rexecode. « Par rapport à la situation moyenne de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie et des Pays-Bas, les prélèvements sur le travail représentent 6 points de salaire brut de plus en France en moyenne entre 1,4 et 2,5 smics, 11 points entre 2,5 et 3,5 smics, 15 points à 4 smics et davantage au-delà », pointe le document. Selon Laurent Giovachini, président de Syntec, « le surcoût pour nos entreprises s'élève à près de 8 milliards d'euros ». **Résultat, Paris demeure moins compétitif que ses voisins pour attirer ou garder ses profils hautement diplômés.** A court terme, l'étude évalue qu'aligner la fiscalité des postes qualifiés sur la moyenne européenne apporterait « 0,4 point de PIB en plus et créerait près de 100 000 emplois », selon le président de Syntec. Pour Patrick Martin (Medef), « on ne peut pas continuer à faire supporter l'effort sur des agents économiques, les entreprises au premier chef, qui sont déjà les plus taxées au monde ». « **On commence à parler de "détalentsation". C'est-à-dire un pays qui se vide de ses emplois qualifiés** », assure Laurent Giovachini. (Le Figaro, p.21)